

Tableau de bord de la VAE - validation des acquis de l'expérience - en région Centre - 2004

Ce document rassemble l'ensemble des données relatives à l'organisation de la validation des acquis de l'expérience en région Centre, de l'étape d'information-conseil des candidats jusqu'au passage devant un jury. Il a été élaboré dans le cadre du groupe interinstitutionnel sur la validation des acquis animé par la Région Centre.

Ce tableau de bord s'enrichira progressivement des données produites par l'ensemble des organismes délivrant des certifications accessibles par la VAE : ministères valideurs, organismes de formation privés et branches professionnelles délivrant une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Précautions de lecture : Ce tableau de bord constitue une photographie des données d'activités enregistrées sur l'année 2004 pour chacune des étapes constitutives du processus de validation des acquis de l'expérience. Il ne peut cependant être interprété comme l'illustration du parcours d'un candidat qui effectuerait l'ensemble de ces phases sur une seule et même année ; le rythme d'enchaînement des étapes varie selon les candidats et certaines étapes restent facultatives (l'information-conseil et l'accompagnement).

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Le service d'information-conseil en VAE est composé en région Centre :

- **de 25 Points relais conseil** qui, sur chacun des bassins d'emploi de la région, apportent une information approfondie sur la VAE, aident les candidats à identifier la ou les certifications pertinentes au regard des principales activités exercées, orientent vers les organismes valideurs concernés.

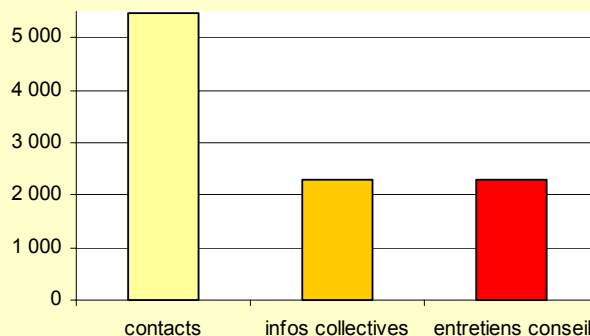
L'activité du Point relais conseil est mesurée au travers de 3 indicateurs :

- le nombre de demandes d'informations recensées (contacts),
 - le nombre de personnes ayant participé à une réunion d'information collective,
 - le nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien conseil individuel.
- **des services d'information des services valideurs** qui assurent une fonction d'information plus spécifique sur leurs propres procédures de VAE ainsi que sur les certifications qu'ils délivrent.
 - **des structures d'accueil, d'information et d'orientation** sur l'emploi et la formation qui apportent une information généraliste sur la VAE. Cette activité d'information sur la VAE ne donne pas lieu à un recueil statistique.

Les Points relais conseil

contacts	5 464
infos collectives	2 307
entretiens conseil	2 287

Source : GIP Alfa Centre

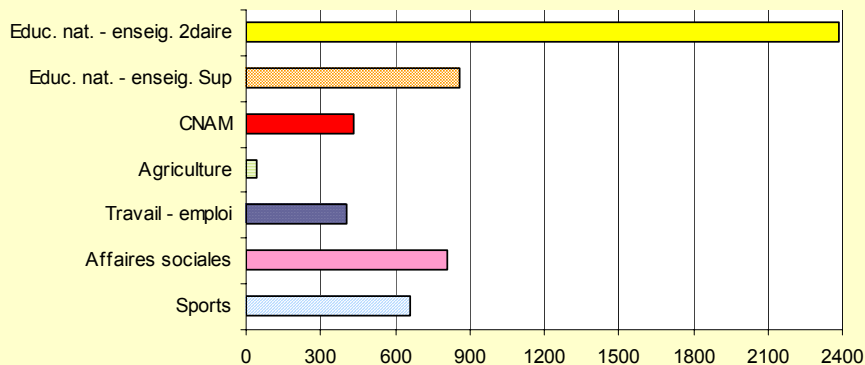


Entre 2003 et 2004, la demande d'information sur la VAE est en augmentation sensible tant auprès des Points relais conseil que des services valideurs.

Les services d'information des organismes valideurs

Educ. nat. - enseign. 2daire	2383
Educ. nat. - enseign. Sup	859
CNAM	435
Agriculture	45
Travail - emploi	403
Affaires sociales	813
Sports	657
TOTAL	5 595

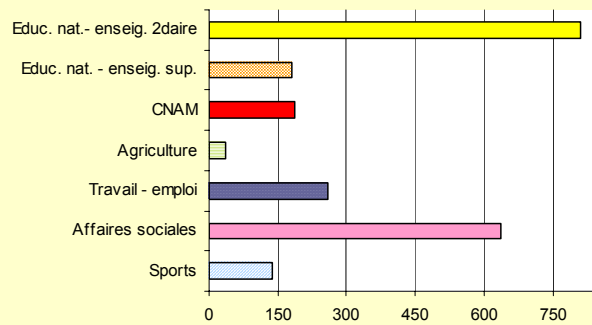
Source : DAVA-Education nationale, DRTEFP, DRJS, DRASS, DRAF, Universités d'Orléans et de Tours, CNAM



LES DOSSIERS DEPOSES

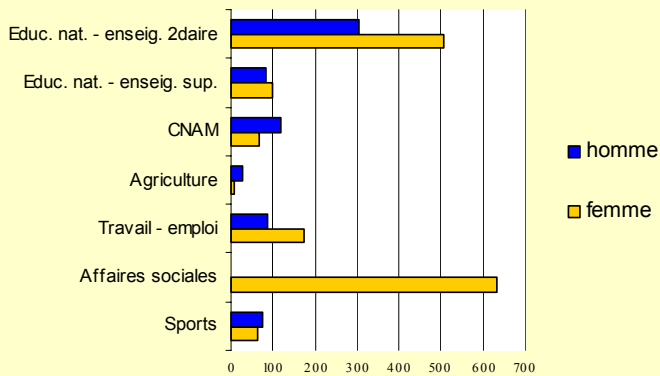
Sont comptabilisés, sur l'année 2004, les dossiers de demande de VAE déposés, pour étude de recevabilité, auprès des services instructeurs compétents de chaque organisme certificateur.

Educ. nat.- enseig. 2daire	811
Educ. nat. - enseig. sup.	181
CNAM	186
Agriculture	35
Travail - emploi	260
Affaires sociales	637
Sports	139
TOTAL	2249



Le nombre de dossiers déposés en 2004 a augmenté de 25% par rapport à 2003.

TYPLOGIE DES PUBLICS AYANT DEPOSE UN DOSSIER DE VAE



Au total, sur la région Centre :

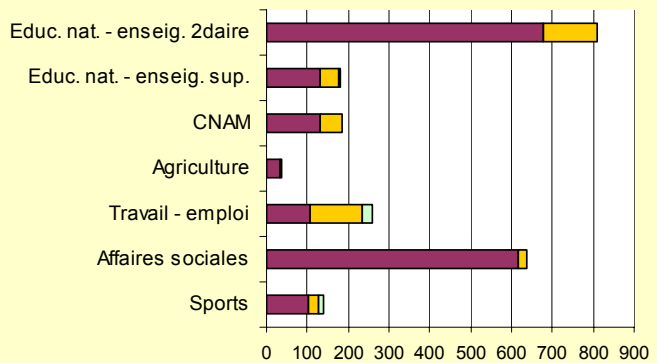
69% femmes
31% hommes



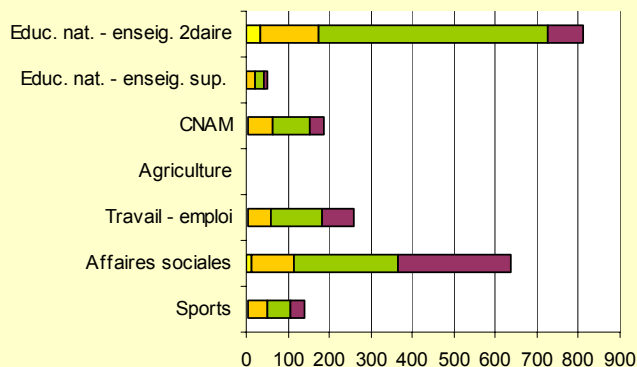
Statut des candidats à la VAE :

- en activité, salariée ou non : **80%**
- demandeurs d'emploi : **18%**
- autres : **2%**

■ en activité ■ demandeur d'emploi □ autres (retraité, mère au foyer)











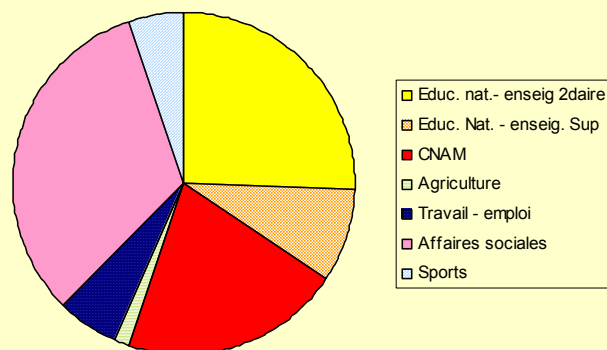
- moins de 25 ans : **3%**
- de 25 à 34 ans : **21%**
- de 35 à 45 ans : **51%**
- plus de 45 ans : **24%**



L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

- L'accompagnement à la VAE vise à apporter au candidat un appui méthodologique, d'une durée maximum de 24 heures, afin de :
- repérer les expériences les plus significatives au regard de la certification visée ;
 - identifier les composantes et les modalités d'exercice des activités réalisées ;
 - expliciter les compétences développées au cours de sa pratique professionnelle, sociale ou bénévole au regard des exigences attendues par la certification visée ;
 - préparer à la rédaction du dossier descriptif de l'expérience, à la constitution du dossier de preuves et, le cas échéant, à la mise en situation de travail ;
 - préparer à l'entretien avec le jury.
- Les données comptabilisent le nombre d'accompagnements à la VAE commencés sur l'année 2004 :

	Educ. nat.- enseig 2daire	351
	Educ. Nat. - enseig. Sup	122
	CNAM	282
	Agriculture	22
	Travail - emploi	79
	Affaires sociales	442
	Sports	71
	TOTAL	1369



En 2004, plus de 60 % des personnes ayant déposé un dossier VAE ont eu recours à l'accompagnement

LES CERTIFICATIONS DELIVREES PAR LA VAE



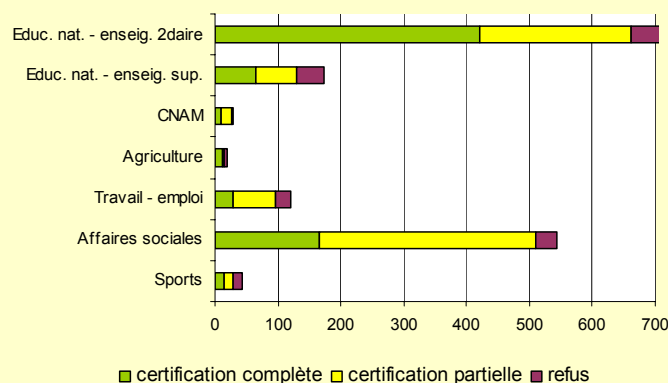
1 650 candidats se sont présentés à un jury de VAE.

Entre 2003 et 2004, le nombre de candidats présentés devant un jury a augmenté de 50 %

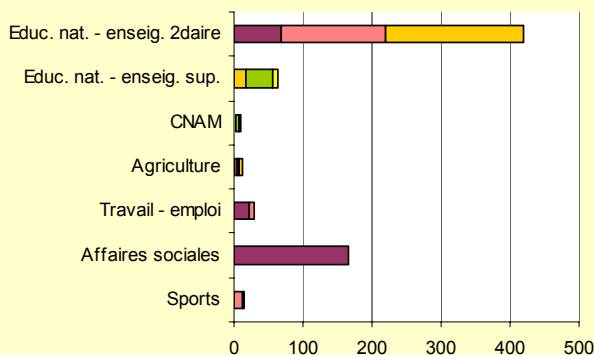


Décisions à l'issue des jurys VAE :

- certifications complètes : 43%
- validation partielle : 46%
- refus : 11%



Le nombre de certifications délivrées en totalité a progressé de 6 % par rapport à 2003



712 certifications complètes ont été délivrées :

- niveau V : 37%
- niveau IV : 24%
- niveau III : 31%
- niveau II : 6%
- niveau I : 2%

Les données relatives aux niveaux des certifications délivrées par la VAE ne portent que sur les certifications délivrées en totalité.

Entre 2003 et 2004, la proportion de certifications délivrées au niveau V a été renforcée.